

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 12 juin 2023

Convocation adressée le 6 juin 2023

Compte rendu affiché le 19 juin 2023

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

*L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de juin, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 6 juin 2023 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne YouTube du conservatoire.*

**Présent(es) :** Stéphanie LEGER ; Richard MARION, Patrick ODIARD, Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN, Florence VERNEY-CARRON

**Absent(es) excusé(es) :** Yves BEN ITAH ; Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL, Cédric VAN STYVENDAEL

**Absentes:** Samira BACHA HIMEUR ; Corinne SUBAI,

**Procuration :** Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

**Secrétaire :** Patrick ODIARD

2023-22

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON-VILLE DE LYON, LE SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE LYON, LA MPT DES RANCY, LE CENTRE SOCIAL BONNEFOI ET LE CENTRE SOCIAL DES ETATS-UNIS - ACCUEIL DES ENFANTS LYONNAIS PARTICIPANT AU DISPOSITIF DEMOS DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023.**

**Rapporteuse :** Nathalie PERRIN-GILBERT

---

La Ville de Lyon a mis en place deux orchestres Démos Lyon Métropole coordonnés par l'Auditorium-Orchestre National de Lyon pour les années 2021 à 2024 :

- l'Orchestre Démos Lyon Métropole *Formation Presto* composé de cinq groupes d'enfants issus des territoires Politique de la ville des communes de Saint-Genis-Laval, Givors, Villeurbanne cordes, Villeurbanne cuivres et de Lyon 3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements (dont 18 enfants lyonnais pratiquant la flûte, la clarinette et le basson).
- l'Orchestre Démos Lyon Métropole *Formation Vivo* composé de cinq groupes d'enfants issus des territoires Politique de la ville des communes de Vaulx-en-Velin cordes, Vaulx-en-Velin cuivres, Bron, Décines-Charpieu et de Lyon 8<sup>ème</sup> (dont 15 enfants lyonnais issus du quartier des Etats-Unis pratiquant le violon, l'alto et le violoncelle).

Les objectifs recherchés à travers le déploiement de ce dispositif sont les suivants :

- donner accès à une éducation musicale et artistique à des jeunes qui ne fréquentent pas d'école de musique pour des raisons socio-économiques et culturelles,
- donner l'occasion de côtoyer l'excellence artistique en pratiquant et en assistant à des concerts,



- stimuler le développement personnel de chaque enfant en renforçant sa capacité d'attention à l'autre par la pratique collective, sa capacité de concentration et son goût de l'effort,
- faire évoluer les représentations liées aux musiques classiques des jeunes eux-mêmes et de leur entourage pour une appropriation élargie de ce patrimoine,
- initier des pratiques pédagogiques innovantes par l'association de compétences éducatives complémentaires et faciliter l'acquisition de compétences du socle commun des connaissances,
- valoriser les jeunes auprès de leur famille et de leur entourage,
- travailler en partenariat étroit avec les acteurs locaux et particulièrement les conservatoires et écoles de musique pour permettre la pérennisation des pratiques individuelles à la fin des trois années.

Pour atteindre ce dernier objectif et favoriser la poursuite de la pratique musicale des enfants lyonnais participant au dispositif Démos 2021-2024 au conservatoire de Lyon à l'issue du dispositif (septembre 2024), l'Auditorium et le conservatoire ont mis en place des temps de concertation entre les équipes pédagogiques Démos et les enseignants du conservatoire.

Cette démarche a abouti à la mise en œuvre d'une passerelle pédagogique dès l'année 2022-2023 en vue de faciliter la future intégration au conservatoire des jeunes instrumentistes recrutés dans le cadre du projet DEMOS.

Le conservatoire propose de leur faire découvrir l'univers du CRR. Les enfants sont suivis par les structures sociales suivantes : Maison pour tous des Rancy, centre social Bonnefoi, centre social des Etats-Unis

Les conditions de mise en œuvre de cette passerelle pédagogique et les engagements de chacun des partenaires font l'objet d'une convention.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **approuve** la convention susvisée établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, le syndicat mixte de gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, la Maison pour tous des Rancy, le centre social Bonnefoi et le centre social des Etats-Unis ;

✓ **autorise** la présidente à signer ladite convention et tous documents afférents.

---

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT